

Salon d'automne

Formulaire et règlements

Terre-Mère en 150⁰ révolutions

Exposition concours 2021

Chères créatrices, chers créateurs,

Votre musée entame ce nouveau quart de siècle avec un retour aux préoccupations essentielles, qui s'est imposé tout naturellement. Nos artistes sont invités à explorer l'évolution des relations avec la *Terre-Mère*, habitat nourricier, source de vie. En lien avec cette édition *révolutionnaire* et pour stimuler les élans créateurs, nous avons revisité certains règlements pour l'occasion.

Toujours en mouvement, la planète bleue a subi maintes transformations, vécu maintes révolutions depuis sa création. Au contraire du thème de l'an dernier : le confinement, la thématique du Salon d'automne 2021 s'inscrit en dehors d'une période ou d'un lieu précis. La Terre est la *mère* des êtres vivants, du plus petit organisme aux populations éparses sur ses 5 continents.

D'un point de vue artistique, lequel de ces mouvements, laquelle de ces révolutions au sein de cette relation *maternelle* avec la Terre résonne le plus pour vous? Au cours de votre démarche créatrice, l'évolution de la *Terre-Mère* se révèle-t-elle sous une forme humaine, incarnée dans un personnage culturel, mythologique? Ou encore, transposée dans la faune, la flore, le minéral, les éléments? Êtes-vous inspiré par des événements historiques, socio-politiques ou climatiques marquants? Avez-vous vécu, ou avez-vous été témoin de mouvements migratoires d'une terre *natale* à une terre *d'accueil*?

Transportez-nous! Transformez-nous!

PRIX À GAGNER

Des prix totalisant 3 650 \$ seront remis aux artistes.

2 Prix d'excellence de 700 \$ • 2 Prix de distinction de 550 \$ • 2 Mentions d'honneur de 225 \$

1 Prix du grand public de 500 \$ • 1 Prix du jeune public de 200 \$ • NOUVEAUTÉ! Coups de cœur de l'équipe

Retour du
Salon d'automne virtuel!

QU'EST-CE QU'UN SALON?

L'exposition-concours du Musée connue comme le Salon d'automne, 150 variations sur un thème, fait référence aux expositions de groupe popularisées aux 18^e et 19^e siècles en France. Une des particularités de ces Salons tenait dans l'accrochage « à touche-touche » des œuvres. On y disposait les tableaux en hauteur, serrés les uns sur les autres, créant un effet saisissant de tapisserie.

Le Salon d'automne du Musée s'inspire de ce principe de mise en espace, tout en maintenant un souci constant de mise en valeur de chacune des œuvres. Ce type d'accrochage permet un nouveau regard sur les créations en alliant une approche esthétique du passé à une perspective contemporaine.

DATES À RETENIR

Date limite d'inscription

Dès l'atteinte des 150 inscriptions

Date d'exposition

Du dimanche 18 septembre
au dimanche 24 octobre

Dépôt des œuvres (sur rendez-vous seulement)

Du samedi 4 au dimanche 12 septembre

OUVERTURE OFFICIELLE

Dévoilement des prix du jury aux lauréats*

Samedi 18 septembre à 13 h

CLÔTURE DE L'EXPOSITION

Dévoilement des prix du public*

Dimanche 24 octobre à 16 h

Reprise des œuvres (sur rendez-vous seulement)

Du lundi 1^{er} au dimanche 7 novembre

PRIVILÈGE EXCLUSIF!

Votre inscription inclus une adhésion annuelle comme membre-artiste du Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire qui vous donne accès à la visite de toutes les expositions durant la période entre 2 salons.

DROITS D'AUTEUR

L'artiste accorde au Musée une licence non-exclusive lui permettant de reproduire et d'exposer publiquement son œuvre dans le cadre du *Salon d'automne, Terre-Mère en 150 révolutions*. Plus particulièrement, il (elle) autorise le Musée à reproduire l'œuvre dans le catalogue d'exposition et, s'il y a lieu, dans le programme souvenir qui sera publié l'année suivante. Le Musée sera aussi autorisé à reproduire et à diffuser l'œuvre sur son site Internet en relation avec cet événement, pour une durée d'un (1) an. Dans tous les cas, le Musée s'engage à inscrire le nom de l'artiste et le titre de l'œuvre à proximité de chaque reproduction.

Note : Les artistes qui sont représentés par une société de gestion collective de droit d'auteur doivent le déclarer immédiatement au Musée à défaut de quoi la présente clause trouvera application entre les parties et sera opposable à tout tiers, cessionnaire du droit ou autre.

Les Muséales
de Mont-Saint-Hilaire

CRITÈRES DE SÉLECTION DU JURY

Respect du thème et de tous les règlements, technique, originalité, création, appréciation personnelle. Les décisions du jury sont irrévocables.

RÈGLEMENTS

Aucune présélection des œuvres n'est effectuée, par contre les œuvres qui ne respecteront pas les règlements ci-dessus seront refusées. Le Musée se réserve le droit de refuser une œuvre si celle-ci est jugée inconvenante.

- Être âgé de 18 ans ou plus.
- Présenter une seule œuvre originale et récente (c'est-à-dire une création exclusive à l'artiste).
- L'œuvre, en deux dimensions seulement, doit respecter le format maximal suivant :
Côté 1 : 48 pouces (122 cm) incluant l'encadrement
Côté 2 : 28 pouces (71 cm) incluant l'encadrement
- L'œuvre doit être sèche ou fixée.
- L'œuvre doit être prête à accrocher : suspension fil de fer et œilletons (pas de clips).
- La signature doit être masquée pour préserver l'anonymat (la cache sera retirée après le passage du jury).
- Techniques et médiums acceptés : collage, dessin, estampe, huile, acrylique, aquarelle, gouache, pastel, encre et techniques mixtes.
- Ne sont pas éligibles : toute œuvre nécessitant une installation spéciale, les œuvres composées d'éléments multiples (ex. : diptyque, triptyque, etc.) ainsi que les œuvres de métiers d'art, la sculpture, le bas-relief et la photographie.
- Respect des consignes de dépôt et de ramassage.

DÉPÔT DE L'ŒUVRE

Vous devez déposer votre œuvre entre le 4 et le 12 septembre 2021 **sur rendez-vous seulement**, afin de permettre le respect des directives sanitaires. Vous devez nous contacter pour convenir de l'heure du rendez-vous d'une durée de 15 minutes.

REPRISE DE L'ŒUVRE

Du lundi 1^{er} au dimanche 7 novembre **sur rendez-vous seulement** sur présentation du reçu de dépôt. Si nécessaire, vous pouvez déléguer une personne dûment identifiée et en possession du reçu de dépôt. Si vous ne pouvez récupérer votre œuvre à ces dates vous devrez le faire sur rendez-vous avant le 5 décembre et assumer des **frais d'administration de 15 \$**. Après cette date, le Musée ne sera plus responsable de l'œuvre et pourra en disposer à sa discrétion.

CATALOGUE D'EXPOSITION ET EXPOSITION VIRTUELLE

Vous pouvez faire paraître **gratuitement** votre œuvre dans le catalogue de l'exposition ainsi que dans l'exposition virtuelle qui sera en ligne sur le site du Musée. Pour ce faire, vous devez nous fournir une photographie numérique en format jpeg d'une **résolution minimale de 300 dpi**. Faites-la parvenir par courriel à : exposition@mbamsh.com avant le **12 septembre** ou par clé USB remis en même temps que votre œuvre. Indiquez le titre de l'œuvre et votre nom sur chaque document.

Si vous désirez vous procurer un catalogue, nous vous invitons à le réserver avant le 12 septembre. Le coût est de 20 \$.

VENTE DES ŒUVRES

Si désiré, nous pouvons afficher le prix de vente de votre œuvre dans le catalogue. Tout acheteur intéressé pourra communiquer directement avec vous, aucun pourcentage ne sera retenu par le Musée.

Pour participer, veuillez nous envoyer le formulaire d'inscription ci-joint.

Formulaire d'inscription

Numéro d'inscription à l'usage du Musée

Nom : _____

Nom d'artiste si différent : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Je reconnais avoir lu les règlements et je m'engage à les respecter. Je dégage les organisateurs ainsi que le Musée de toute responsabilité quant à tout dommage ou perte pouvant survenir.

Je désire m'inscrire au Salon d'automne 2021 du Musée au montant de 65 \$.

Je désire me procurer un catalogue d'exposition au montant de 20 \$.

J'accepte de prendre part à l'exposition virtuelle du Salon d'automne 2021.

Vous trouverez ci-joint mon paiement par chèque de _____ fait à l'ordre du Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire.

Carte de crédit : Visa Master card Expiration CW

Signature de l'artiste _____ Date _____

* obligatoire

Aide-mémoire *au moment de l'inscription*

Dimensions vérifiées Formulaire dûment rempli, daté et signé Photo de l'œuvre avant le 12 septembre

Rendez-vous pour le dépôt Paiement par chèque à l'ordre du Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire ou par carte de crédit.

Veillez faire parvenir le tout à l'adresse suivante :

Musée des beaux-arts | exposition
de Mont-Saint-Hilaire | concours

150, rue du Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire, Québec J3H 5Z5

450 536-3033

www.mbamsh.com

Par courriel à : reception@mbamsh.com

PRIVILÈGE EXCLUSIF!

Votre inscription inclut une adhésion comme membre-artiste du Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire, valide à compter de la date du dépôt de l'œuvre jusqu'au 11 septembre 2022. Votre carte vous sera remise lors du dépôt de votre œuvre. Les frais d'inscription de 65 \$ ne sont pas remboursables.